



Calcul de plus value de 2012

Par **Titou0425**, le **05/03/2012** à **15:58**

Bonjour,

Ma mère était usufruitière des biens communs avec mon frère defunt en indivision. Elle est décédée le 04/12/2008 ainsi que mon frère le 06/01/2007, il a 4 enfants dont 2 jeunes mineurs et 2 majeurs.

La vente de la maison s'effectue à 225 000 €, et d'autre part terrain à 325 000 € ces sommes sont partagées en deux parties (en juin 1988 on avaient payées la plus value de cet héritage à l'époque du francs).

Je souhaiterai donc connaitre s'il y a une plus value ?

En vous remerciant par avance de vos réponses. Cordialement....